



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006-07

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Energy,
the Environment
and Natural
Resources**

Chair:
The Honourable TOMMY BANKS

Tuesday, May 15, 2007

Issue No. 19

Eighth (final) meeting on:
Bill C-288, An Act to ensure Canada meets
its global climate change obligations
under the Kyoto Protocol

INCLUDING:
THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-288)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006-2007

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

**Énergie, de
l'environnement et
des ressources
naturelles**

Président :
L'honorable TOMMY BANKS

Le mardi 15 mai 2007

Fascicule n° 19

Huitième (dernière) réunion concernant :
Le projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect
des engagements du Canada en matière de changements
climatiques en vertu du Protocole de Kyoto

Y COMPRIS :
LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-288)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON ENERGY, THE ENVIRONMENT
AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Ethel Cochrane, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	* LeBreton, P.C.
Angus	(or Comeau)
* Hervieux-Payette, P.C.	Milne
(or Tardif)	Mitchell
Kenny	Sibbeston
Lavigne	Spivak
	Tkachuk

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Robichaud, P.C., substituted for that of the Honourable Senator Adams (*May 15, 2007*).

The name of the Honourable Senator Adams substituted for that of the Honourable Senator Robichaud, P.C., (*May 16, 2007*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Tommy Banks

Vice-présidente : L'honorable Ethel Cochrane

et

Les honorables sénateurs :

Adams	* LeBreton, C.P.
Angus	(ou Comeau)
* Hervieux-Payette, C.P.	Milne
(ou Tardif)	Mitchell
Kenny	Sibbeston
Lavigne	Spivak
	Tkachuk

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Robichaud, C.P., est substitué à celui de l'honorable sénateur Adams (*le 15 mai 2007*).

Le nom de l'honorable sénateur Adams est substitué à celui de l'honorable sénateur Robichaud, C.P., (*le 16 mai 2007*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 15, 2007
(41)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 7:23 p.m., in room 257, East Block, the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Kenny, Lavigne, Milne and Mitchell (5).

Other senator present: The Honourable Senator McCoy (1).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynne Myers and Sam Banks, Analysts.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, March 29, 2007, the committee continued its study on Bill C-288, to ensure Canada meets its global climate change obligations under the Kyoto Protocol. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-288, to ensure Canada meets its global climate change obligations under the Kyoto Protocol.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that the preamble stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that clause 9 carry.

It was agreed that clause 10 carry.

It was agreed that clause 10.1 carry.

It was agreed that clause 11 carry.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

It was agreed that the preamble carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the Bill carry.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 15 mai 2007
(41)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 19 h 23, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Banks, Kenny, Lavigne, Milne et Mitchell (5).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur McCoy (1).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : Lynne Myers et Sam Banks, analystes.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 29 mars 2007, le comité poursuit son étude du projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto.

Il est convenu que l'étude du titre soit reportée.

Il est convenu que l'étude du préambule soit reportée.

Il est convenu que l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé, soit reportée.

Il est convenu que l'article 2 soit adopté.

Il est convenu que l'article 3 soit adopté.

Il est convenu que l'article 4 soit adopté.

Il est convenu que l'article 5 soit adopté.

Il est convenu que l'article 6 soit adopté.

Il est convenu que l'article 7 soit adopté.

Il est convenu que l'article 8 soit adopté.

Il est convenu que l'article 9 soit adopté.

Il est convenu que l'article 10 soit adopté.

Il est convenu que l'article 10.1 soit adopté.

Il est convenu que l'article 11 soit adopté.

Il est convenu que l'article 1, qui contient le titre abrégé, soit adopté.

Il est convenu que le préambule soit adopté.

Il est convenu que le titre soit adopté.

Il est convenu que le projet de loi soit adopté.

It was agreed that the Chair report the Bill to the Senate without amendment.

At 7:26 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi sans amendement au Sénat.

À 19 h 26, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Keli Hogan

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, May 17, 2007

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-288, An Act to ensure Canada meets its global climate change obligations under the Kyoto Protocol, has, in obedience to the Order of Reference of Thursday, March 29, 2007, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Le président,

TOMMY BANKS

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 17 mai 2007

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 29 mars 2007, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 15, 2007

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-288, to ensure Canada meets its global climate change obligations under the Kyoto Protocol, met this day at 7:23 p.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

Senator Tommy Banks (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: I call the meeting to order. Is it agreed, honourable senators, that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-288, to ensure Canada meets its global climate change obligations under the Kyoto Protocol?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the preamble stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 1, the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 7 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 8 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 9 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 10 carry?

Hon. Senators: Agreed.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 15 mai 2007

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto, se réunit aujourd'hui, à 19 h 23, pour procéder à l'étude article par article de ce projet de loi.

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : La séance est ouverte. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs, pour que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que l'on reporte l'étude du titre?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que l'on reporte l'étude du préambule?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que l'on reporte l'étude de l'article 1, à savoir le titre abrégé?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 4 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 6 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 7 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 8 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 9 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 10 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

The Chairman: Shall clause 10.1 carry?
Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 11 carry?
Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 1, the short title, carry?
Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the preamble carry?
Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the title carry?
Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Is it agreed that the clauses in the bill be renumbered and cross-referenced?
Hon. Senators: We do not need that.

The Chairman: That is right.
Shall the bill carry without amendment?
Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall observations be appended to the bill?
Hon. Senators: No.

The Chairman: Shall I report the bill to the Senate without amendment?
Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Bill C-288 is carried.
The committee adjourned.

Le président : L'article 10.1 est-il adopté?
Des voix : D'accord.

Le président : L'article 11 est-il adopté?
Des voix : D'accord.

Le président : L'article 1, soit le titre abrégé, est-il adopté?
Des voix : D'accord.

Le président : Le préambule est-il adopté?
Des voix : D'accord.

Le président : Le titre est-il adopté?
Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que les articles du projet de loi soient renumérotés et comportent des renvois?
Des voix : Ce n'est pas nécessaire.

Le président : C'est vrai.
Le projet de loi est-il adopté sans amendement?
Des voix : D'accord.

Le président : Des observations doivent-elles être annexées au projet de loi?
Des voix : Non.

Le président : Dois-je informer le Sénat que le projet de loi a été adopté par le comité sans amendement?
Des voix : D'accord.

Le président : Le projet de loi C-288 est adopté.
La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5